



Nyon, le 18 juin 2026

Un bilan de législature illustrant une institution renforcée et des moyens pérennisés

Le Comité de direction sortant se félicite de la législature 2021-2026 qui a permis d'atteindre les objectifs institutionnels, tout en consolidant les outils stratégiques et financiers essentiels pour soutenir le développement régional. Les résultats dans les divers domaines d'activités soulignent le rôle-clé de Région de Nyon dans la coordination et l'accompagnement des projets d'intérêt régional.

Ce mercredi 17 juin, lors du dernier Conseil intercommunal de la législature, les membres du Comité de direction de Région de Nyon ont présenté à l'Assemblée les principaux résultats du bilan 2021-2026. « Durant cette législature, Région de Nyon a consolidé son soutien essentiel aux communes. Forte de ses 20 ans célébrés en 2024, elle a franchi un cap en termes de maturité et d'efficacité opérationnelle. », a noté Frédéric Mani, président de Région de Nyon.

Au nom de Région de Nyon, il a remercié les communes membres, le Comité de direction, les collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat régional, les mandataires, et les divers partenaires qui ont contribué à la réalisation des missions de la Région ces cinq dernières années.

Principaux résultats par domaine

Institution - La consolidation des moyens financiers dédiés à l'action régionale a été une priorité majeure de cette législature. L'assainissement des finances de Région de Nyon permet au Comité de direction de transmettre aux autorités régionales de la prochaine législature un cadre solide pour assurer leur mandat. En particulier, la reconduction et la pérennisation à long terme du Dispositif d'investissement de la région nyonnaise (DISREN), ainsi que la création d'un nouveau fonds dédié à la mobilité, assurent la réalisation durable d'infrastructures et d'aménagements majeurs, tout en respectant le principe de solidarité intercommunale.

Mobilité - Des progrès significatifs ont été réalisés avec le renforcement des fréquences des bus sur l'ensemble du réseau, accompagné de l'introduction de nouvelles courses expérimentales, notamment les week-ends en horaires nocturnes. Plus d'un million et demi de francs ont été investis via le DISREN pour des projets de requalification routière, l'aménagement de modes doux ainsi que l'amélioration des arrêts de bus dans le district. Par ailleurs, entre 2021 et 2026, le réseau de vélos en libre-service s'est élargi à 7 nouvelles communes, portant le total à 16, malgré une interruption temporaire en 2025.

Territoire - La Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA), adoptée par 46 communes et approuvée par le Conseil d'État en 2026, constitue l'aboutissement d'un travail collaboratif initié il y a cinq ans avec les communes et les services cantonaux. Au niveau de l'agglomération, l'adoption en 2023 par les partenaires de la Vision territoriale transfrontalière (VTT) du Grand Genève a établi un cadre commun pour l'aménagement du territoire jusqu'en 2050. Durant la législature, deux projets d'agglomération (PA4 et PA5) ont été élaborés et soumis à la Confédération.

Environnement - Un programme pour la biodiversité a été lancé, incluant des soutiens ponctuels à la transition écologique et des subventions aux privés. Région de Nyon a maintenu son engagement



en faveur des réseaux agroécologiques. En réponse à l'urgence climatique, la charte « Grand Genève en transition » a été signée par les partenaires franco-valdo-genevois. La Région a contribué à l'organisation des Assises européennes de la transition énergétique 2022 et a coorganisé quatre éditions de la Nuit est belle ! dans le district. Le soutien aux communes a été renforcé, avec l'instauration de moments d'échanges thématiques et la création d'outils utiles.

Economie - Région de Nyon a élaboré sa nouvelle stratégie de développement économique régional pour la période 2025-2029. Son « guichet entreprises » a facilité la recherche de locaux et de terrains, ainsi que l'accompagnement dans la recherche de financements et la mise en œuvre de projets entrepreneuriaux. Plus de CHF 200'000 ont été attribués dans le cadre du Prix à l'innovation. Dès 2021, un programme des plans de mobilité interentreprises (PMiE) a été déployé dans les principales zones d'intérêt du district, avec sept périmètres couverts en 2026. La Région a également collaboré au Forum de l'économie circulaire transfrontalier (FECT) et développé des outils dédiés aux communes sur ce thème.

Dans le cadre de son soutien à la production régionale, la Région a fourni un appui technique et financier via le Projet de développement agricole (PDRA) Ouest vaudois, soutenant des réalisations spécifiques comme la Maison des Vins de La Côte. Elle a également pris part à la Plateforme vaudoise du bois et élaboré un plan d'action pour le Pôle Bois La Rippe.

Tourisme - Région de Nyon a renouvelé son programme Tourisme de nature et attribué plus de 3 millions de francs de soutiens, financés par la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires, dont le règlement a été actualisé. La plateforme [tourismedenature.ch](https://www.tourismedenature.ch) a été lancée pour offrir formations et outils aux professionnel·les du secteur. En partenariat avec Nyon Région Tourisme, la carte Explore a été mise en place permettant aux visiteuses et visiteurs séjournant dans le district de voyager librement en transports publics. Plusieurs nouveaux itinéraires de randonnée et VTT ont été créés. Un plan de restructuration pour Télé-Dôle a été élaboré, accompagné d'une stratégie quatre saisons pour le massif de la Dôle.

Culture - Un bilan de la politique culturelle 2012-2021 a été réalisé, suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une nouvelle politique culturelle. Région de Nyon a octroyé plus de 200 soutiens ponctuels et réguliers entre juillet 2021 et mai 2026. Le Prix artistique a été décerné chaque année à un·e artiste. Les conventions pluriannuelles avec quatre institutions culturelles ont été renouvelées. La Région a initié un projet visant à améliorer l'accessibilité culturelle et lancé une étude sur les retombées économiques et médiatiques de la culture.

Sport - Un poste dédié au sport a été créé au sein du Secrétariat de Région de Nyon. La politique sportive régionale a été actualisée. Entre 2021 et 2026, plus de CHF 46'000 ont été attribués à 34 athlètes, personnalités sportives et clubs dans le cadre des Mérites sportifs régionaux. Près de 90 soutiens ponctuels pour le sport ont été octroyés.

Communication - Une stratégie de communication institutionnelle a été élaborée, accompagnée de la mise à jour des chartes éditoriales et graphiques. La refonte du site web a été préparée par la révision de sa structure et de ses contenus. La présence de Région de Nyon sur les réseaux s'est renforcée. Plus de 200 supports imprimés différents et divers formats digitaux ont été produits. Des campagnes institutionnelles et thématiques ont été conduites. Dans le cadre du marketing pour la mobilité, des supports informatifs ont été développés et plus de 7600 personnes ont bénéficié de mesures incitatives.

CONTACTS PRESSE

- Frédéric Mani, président de Région de Nyon, tél. 022 552 30 20, f.mani@regiondenyon.ch, via service Communication et marketing, tél. 022 552 30 20, communication@regiondenyon.ch